



DANS SA SEANCE DU 12 AVRIL 2021 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer une autorisation 111 LATC à M. Ackermann, parcelle 213, Sentier de Renges 8, pour le changement de sa haie par la construction d'un mur.
- De délivrer une autorisation 111 LATC à Mme Fleury, parcelle 173, Chemin des Vignettes 4, pour le projet de terrassement.
- De délivrer une autorisation 111 LATC à M. Paquier, parcelle 317, Route de la Plaine 1, pour le remplacement de sa haie par une palissade.

La municipalité